



# Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien

## (14-20 janvier 2015)



Manifestation anti-française ("soutien au prophète Mahomet") organisée par le Hamas sur le Mont du Temple (Page Facebook Paldf, 16 janvier 2015)

### Aperçu général

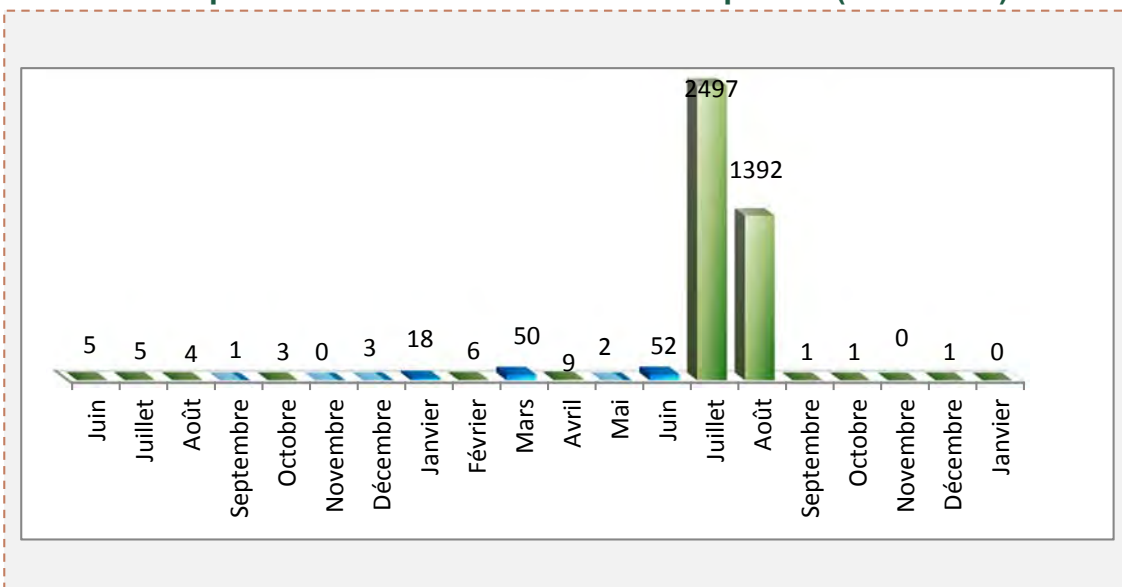
- Le calme perdure au Sud d'Israël, tandis qu'en Judée-Samarie et à Jérusalem, les violences et le terrorisme se poursuivent, même si leur intensité est en baisse. Selon les services de sécurité générale, au mois de Décembre 2014, le nombre d'attentats commis en Judée-Samarie et à Jérusalem a diminué par rapport à Novembre.
- Fatou Bensouda, le procureur de la Cour pénale internationale de la Haye a annoncé un examen préliminaire de la situation en "Palestine" afin de justifier l'ouverture d'une enquête de la Cour. L'AP et le Hamas ont exprimé leur satisfaction et ont déclaré qu'ils "coopéreraient" avec l'enquête. Selon le porte-parole du Hamas, l'organisation est prête à soumettre des milliers de documents et de rapports "prouvant" qu'Israël a commis des "crimes horribles" contre la bande de Gaza.
- Le 18 janvier 2015, un convoi du Hezbollah a été pris pour cible au Nord du plateau du Golan. Six membres du Hezbollah ont été tués, dont Jihad Moughnieh, le fils du responsable du Hezbollah Imad Moughnieh, tué à Damas en 2008. Muhammad Ali Allahdadi, officier des Gardiens de la Révolution iranienne, a également été tué. Selon la presse, cinq autres Iraniens ont été tués (leurs noms demeurent inconnus). Les médias étrangers ont imputé l'attaque à Israël, qui n'a pas confirmé ni infirmé son implication.

## Sud d'Israël

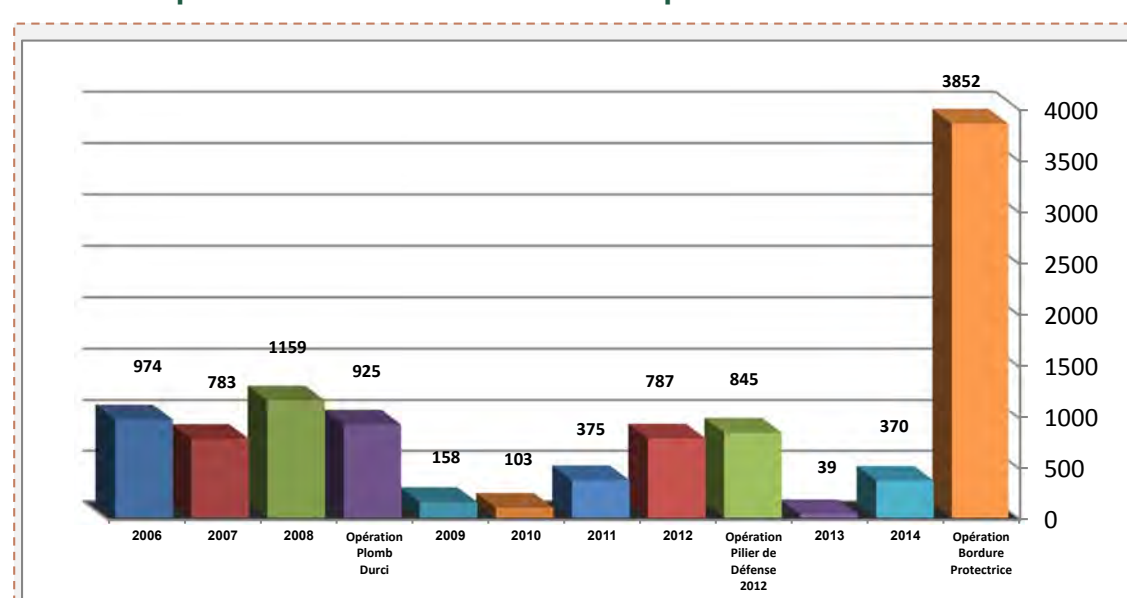
### Tirs de roquettes et d'obus de mortier sur Israël

- Aucun tir de roquette ni d'obus de mortier n'a été signalé cette semaine en territoire israélien.

#### Répartition mensuelle des tirs de roquettes (2013-2014)<sup>1</sup>



#### Répartition annuelle des tirs de roquettes sur le Sud d'Israël <sup>2</sup>



<sup>1</sup> Exact à la date du 20 janvier 2015. Les statistiques ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier ni les roquettes tirées qui se sont abattues dans la bande de Gaza.

<sup>3</sup> Ces données ne tiennent pas compte des tirs d'obus de mortier.

## Jérusalem et la Judée-Samarie

### Résumé des attaques de Décembre

■ Au cours du mois de Décembre 2014, **le nombre d'attaques commises en Judée-Samarie et à Jérusalem a diminué par rapport au mois de Novembre 2014, avec un total de 159 attentats** en Décembre 2014 (contre 312 en Novembre 2014). Ci-après leurs caractéristiques (Site Internet des services de sécurité générale) :

- **Répartition régionale** : 133 attaques ont été commises en Judée-Samarie (contre 166 en Novembre) et 26 à Jérusalem (contre 46 en Novembre).

- **Caractéristiques des attentats** : La plupart des attentats ont impliqué des **tirs de cocktails Molotov** (127 incidents, dont 24 à Jérusalem). **25 engins piégés ont été recensés, ainsi que trois attaques à l'arme blanche** (une à Jérusalem), **deux fusillades et deux attaques à l'acide** (dont une à Jérusalem).<sup>3</sup>

- **Victimes** : Au cours du mois, neuf Israéliens ont été blessés (six civils et trois membres des forces de sécurité). Cinq ont été blessés dans des attaques à l'arme blanche, deux par des cocktails Molotov et un par de l'acide.

### Violences dans le cadre de la "résistance populaire"

■ Les manifestations du vendredi organisées aux points de friction "traditionnels" ont été marquées cette semaine par des protestations contre la France ("soutien au prophète Mahomet") après la publication des caricatures du journal satirique français Charlie Hebdo. Des appels dénonçant Mahmoud Abbas pour avoir participé à la marche de protestation à Paris ont été scandés. **La principale manifestation a été organisée par le Hamas sur le Mont du Temple** (Felesteen al-'Aan, 15 janvier 2015 ; Page Facebook Paldf, 16 janvier 2015).

■ La semaine écoulée a été marquée par la poursuite des violences en Judée-Samarie et à Jérusalem, avec notamment des tirs de pierres et de cocktails Molotov. Par ailleurs, des tirs ont visé des forces de Tsahal. Ci-après les principaux incidents :

- **Le 18 janvier 2015**, un tuyau piégé a été lancé sur un véhicule près de l'entrée de la localité de Neveh Suf (route trans-Benjamin en Judée). L'engin a explosé dans un

---

<sup>3</sup> Ce résumé ne tient pas compte des dizaines de tirs de pierres recensées au cours du mois.

terrain vague, sans faire ni blessés ni dégâts (Agence de presse Tazpit, 18 janvier 2015).

- **Le 17 janvier 2015**, un tuyau piégé lancé depuis Jelazoun sur l'entrée de la localité de Beit El (Nord de Ramallah) a explosé dans faire ni blessés ni dégâts (Agence de presse Tazpit, 17 janvier 2015).

- **Le 14 janvier 2015**, des coups de feu ont été tirés sur une patrouille du corps d'ingénierie de Tshal occupée à déplacer un pneu en feu près de la localité de Halamish (Nord-Ouest de Ramallah). Sept balles et un chargeur ont été retrouvés sur place et des empreintes menant au village d'A'aboud.

- **Le 14 janvier 2015**, des cocktails Molotov ont été lancés sur un autobus sur la route trans-Benjamin. Un engin a touché le bus et a explosé, sans faire de blessés mais provoquant des dégâts légers (Agence de presse Tazpit, 14 janvier 2015).



Le cocktail Molotov lancé sur l'autobus (Agence de presse Tazpit, 14 janvier 2015)

## La bande de Gaza

### La situation aux terminaux

#### Le terminal de Rafah

- **Le terminal de Rafah a été fermé quasiment toute la semaine.** Des centaines de Gazaouites ont répondu à l'appel du Hamas et ont organisé une prière de masse à proximité, appelant l'Egypte à ouvrir le terminal (Télévision Al-Quds, 16 janvier 2015). Le

20 janvier 2015, les autorités égyptiennes ont ouvert le terminal pour trois jours. De nombreux Palestiniens désireux de quitter la bande de Gaza s'y sont précipités, ce qui a provoqué des attroupements (Page Facebook PALDF et ministère palestinien de l'Intérieur, 20 janvier 2015).



Droite : Prière du vendredi devant le terminal de Rafah (Page Facebook du ministère de l'Intérieur de Gaza, 16 janvier 2015). Gauche : Attroupement à l'ouverture du terminal (Page Facebook Palinfo, 20 janvier 2015)

### Le terminal d'Erez

■ **Nasr Sarraj**, le chef de la commission civile dans la bande de Gaza, a affirmé que la crise au terminal d'Erez serait résolue dans un proche avenir.<sup>4</sup> Il a déclaré que des efforts importants étaient mis en œuvre en vue de la réouverture du terminal. Plus tard, **Nazmi Muhanna**, le responsable des terminaux pour l'Autorité Palestinienne, a déclaré que la crise était terminée. Il a affirmé que la question avait été réglée avec le Hamas, dont les membres ont évacué le poste qu'ils avaient érigé près du terminal (Paltoday.tv, 13 janvier 2015).

### Le terminal de Kerem Shalom

■ Le 18 janvier 2015, plusieurs marchands de ciment de la bande de Gaza ont manifesté du côté palestinien du terminal de Kerem Shalom contre la distribution injuste du ciment

<sup>4</sup> Le Hamas avait décidé d'installer ses forces au point de contrôle du côté palestinien du terminal d'Erez, occupé jusqu'ici par les forces de sécurité de l'Autorité Palestinienne. Ces dernières avaient évacué les lieux et le mouvement de la population avait totalement cessé au terminal (Qudsnet, 11 janvier 2015).

livré dans la bande de Gaza par le mécanisme de contrôle. Les manifestants ont été évacués par les forces de sécurité du Hamas (Sawa.ps, 18 janvier 2015).

### La reconstruction de la bande de Gaza

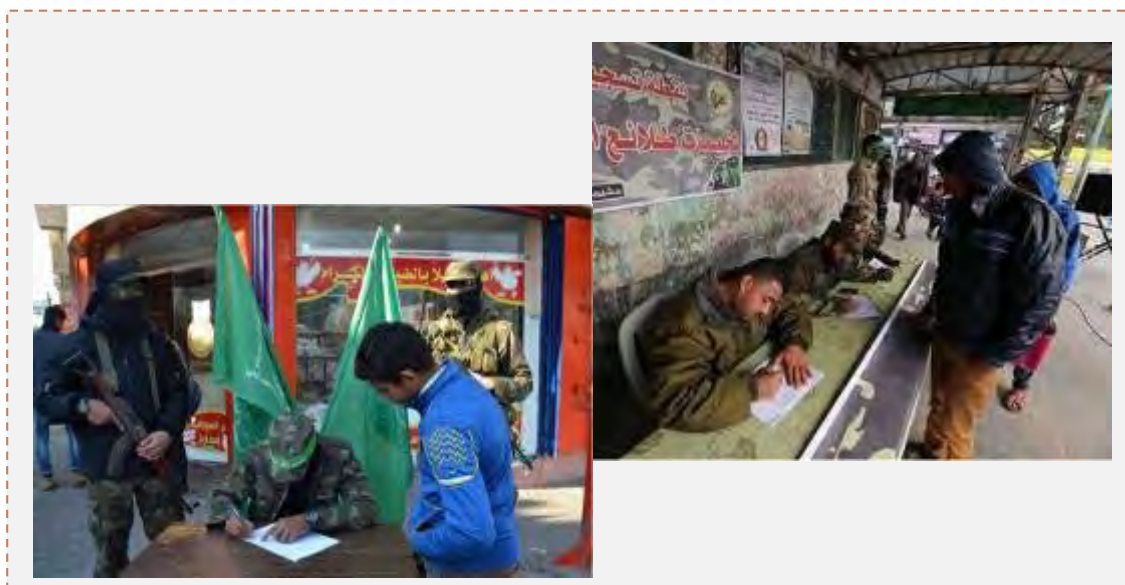
- Selon un rapport de l'UNICEF daté du 2 janvier 2015, 17 913 Palestiniens séjournent dans les abris de l'UNRWA.
- La compagnie d'électricité de Gaza a indiqué que l'argent envoyé par le Qatar pour la centrale a permis l'activation de trois turbines supplémentaires. De ce fait, la bande de Gaza est approvisionnée en électricité durant huit heures en continue et durant huit heures de manière irrégulière (Alwatanvoice.com, 17 janvier 2015).
- Des sources du Hamas continuent d'accuser l'Autorité Palestinienne, et notamment Mahmoud Abbas, de retarder la reconstruction de la bande de Gaza. **Musa Abu Marzouq**, membre du bureau politique du Hamas, a affirmé qu'Abbas avait exprimé son manque de désir politique de reconstruire la bande de Gaza. Il a également affirmé qu'Abbas faisait pression sur le gouvernement de consensus national palestinien pour qu'il ne s'acquitte pas de ses obligations envers la bande de Gaza (Alhayat.com, 18 janvier 2015). Le haut responsable du Hamas **Mahmoud al-Zahar** a également accusé Mahmoud Abbas de la responsabilité du retard dans la reconstruction de la bande de Gaza et de la fermeture permanente du terminal de Rafah (Sawa.ps, 18 janvier 2015).

### L'Egypte détruit les tunnels de contrebande

- Des sources de sécurité égyptiennes au Nord de la péninsule du Sinaï ont indiqué que les forces de sécurité égyptiennes avaient détruit un tunnel d'1,2 km de long le long de la frontière entre l'Egypte et la bande de Gaza. Selon les sources, l'ouverture du tunnel, construit en béton, bois et acier, se trouvait à l'intérieur d'une habitation. Les forces de sécurité ont également trouvé une grande quantité d'obus de mortier, des munitions et de TNT dans le secteur (Aswatmasriya.com, 16 janvier 2015).

### Inscription aux camps pour jeunes du Hamas

- Après que le Hamas a annoncé l'ouverture des camps pour jeunes "pionniers de la libération", les inscriptions ont débuté dans la bande de Gaza le 17 janvier 2015. Les sites d'inscription étaient tenus par des **membres armés et masqués des Brigades Izz al-Din al-Qassam**. Les camps sont censés ouvrir le 20 janvier 2015 et selon les premières estimations, jusqu'à présent **15 000 jeunes Gazaouites** se sont déjà inscrits (Pages Facebook PALINFO et PALDF, 17 janvier ; page Facebook des camps des pionniers de la libération, 18 janvier ; Paltimes.net, 20 janvier 2015).



Centres d'inscription aux camps pour jeunes du Hamas (Page Facebook Palinfo, 17 janvier 2015)

## Le Hamas condamne les caricatures de Charlie Hebdo

■ Le Hamas a condamné la publication des caricatures de Charlie Hebdo représentant le prophète Mahomet. **Izzat al-Rishq**, membre du bureau politique du Hamas, a affirmé que le magazine exploitait la solidarité reçue pour insulter la sainteté de l'Islam, ce qui n'est en aucune façon lié à la liberté d'expression (Qudspress.com, 14 janvier 2015). Le porte-parole du Hamas **Fawzi Barhoum** a affirmé que les caricatures du prophète Mahomet prouvaient qu'il s'agit d'une campagne du "lobby sioniste" contre les musulmans et leur culture. Il a appelé à la fin de la campagne qui aura des conséquences désastreuses pour la vie des musulmans en Occident (Palestine-info, 14 janvier 2015).

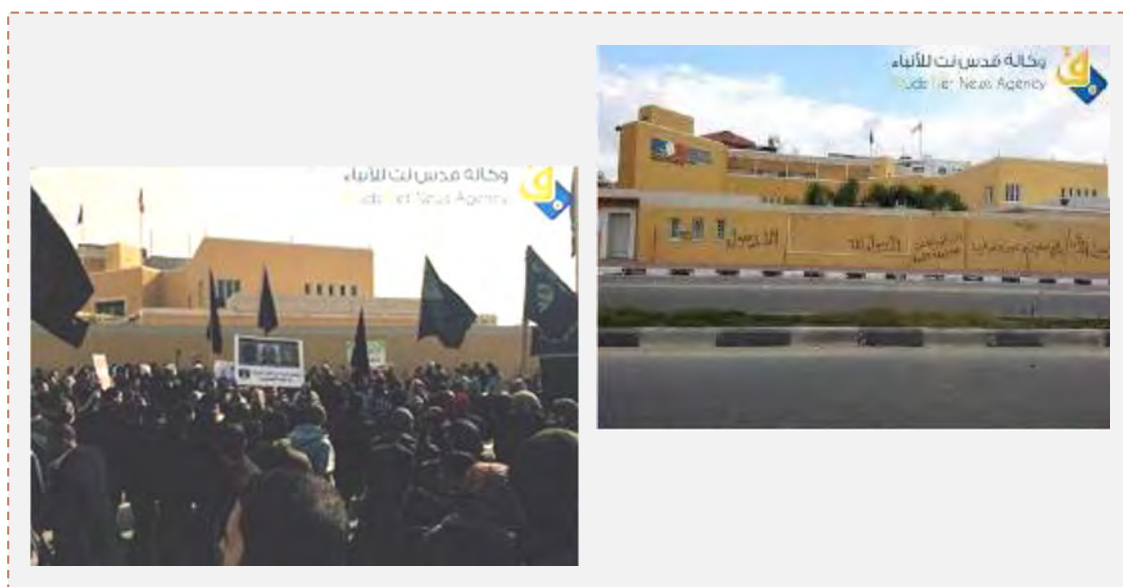
## Manifestation d'organisations salafistes devant le Centre culturel français de Gaza

■ Le 19 janvier 2015, une manifestation a été organisée devant le Centre culturel français de la ville de Gaza pour protester contre les caricatures de Mahomet publiées dans Charlie Hebdo.<sup>5</sup> La manifestation a été suivie par plusieurs dizaines de militants salafistes jihadistes de la bande de Gaza qui **ont arboré des pancartes condamnant les caricatures et ont scandé leur soutien au leader de l'Etat islamique Abu Bakr al-Baghdadi**. Des membres des forces de sécurité du Hamas **ont arrêté sept manifestants** (Alqudsnews.net, 19 janvier 2015). quelques jours plus tôt, des graffitis anti-français avaient été dessinés sur le mur du Centre culturel pour protester contre les caricatures.

<sup>5</sup> Le centre culturel français a été la cible d'une attaque terroriste le 12 décembre 2014. Un réseau salafiste jihadiste appelé Jund-Ansar Allah, affilié au jihad mondial, avait revendiqué l'attaque dans une vidéo publiée sur Youtube le 18 décembre 2014.

■ En réponse, **Iyad al-Bazam**, le porte-parole du ministère de l'Intérieur dans la bande de Gaza, a affirmé que la manifestation avait été organisée par un groupe de jeunes appelé "la jeunesse salafiste combattante" et a ajouté que la manifestation avait été placée **sous la surveillance et le contrôle des forces de sécurité du Hamas**. Il a affirmé que "la liberté d'expression" et le respect de la sécurité et de l'ordre étaient protégés par la loi (Site Internet du ministère de l'Intérieur du Hamas, 19 janvier 2015).

■ Selon nous, la manifestation de protestation a été autorisée et supervisée par Hamas, et n'aurait pas eu lieu sans cela (avec tout le respect dû à la "liberté d'expression" dans la bande de Gaza contrôlée par le Hamas). Selon toute probabilité, la manifestation visait à permettre aux organisations jihadistes proches de l'Etat islamique de se "défouler" et **d'exprimer le mécontentement du Hamas face aux caricatures publiées dans Charlie Hebdo** (une démonstration a été organisée par Hamas sur le Mont du Temple).



Droite : Graffitis sur le mur du Centre culturel français de Gaza (Qudsnet, 17 janvier 2015).  
Gauche : Militants salafistes jihadistes proches de l'Etat islamique manifestant devant le Centre culturel français de Gaza et arborant des drapeaux noirs (Qudsnet, 19 janvier 2015)

## Les Etats-Unis ajoutent le responsable de l'organisation "Le Conseil de la choura dans les environs de Jérusalem" sur leur liste des terroristes

■ Le Département d'Etat américain a ajouté **Abdallah al-Ashqar**, le responsable de l'organisation proche du jihad mondial le "**Conseil de la choura dans les environs de Jérusalem**", à sa liste des terroristes. Le département d'Etat a qualifié al-Ashqar, d'origine palestinienne, de chef de file d'une organisation terroriste et de membre du comité militaire et de responsable de ses relations extérieures. Il est également impliqué

dans des tirs de roquettes sur Israël depuis la fondation du groupe en 2012. Par exemple, en Août 2013, il a revendiqué une attaque à la roquette visant la ville israélienne d'Eilat (Site Internet du Département d'Etat américain, 14 janvier 2015).



L'annonce officielle du Département d'Etat américain  
(Site Internet du Département d'Etat américain, 14 janvier 2015)

## L'Autorité Palestinienne

### Activités palestiniennes sur la scène internationale

#### Décision de la CPI et réactions palestiniennes

■ Le registraire de la CPI a reçu un document du gouvernement palestinien reconnaissant l'autorité de la CPI de la Haye à compter du 13 juin 2014, en vertu de l'article 12.3 du Statut de Rome. Le Secrétaire général de l'ONU a également annoncé qu'il avait reçu les documents palestiniens reconnaissant le Statut de Rome, ajoutant que la mesure entrera en vigueur pour "l'État de Palestine" le 1<sup>er</sup> avril, 2015 conformément aux procédures de la Cour (AP, 7 janvier 2015). Il a également confirmé la réception de 16 documents de l'observateur palestinien permanent à l'ONU (Site Internet de l'ONU, 7 janvier 2015).

■ Le 16 janvier 2015, Mme **Fatou Bensouda**, le procureur de la CPI, a déclaré qu'une **enquête préliminaire avait été ouverte sur la situation en "Palestine" afin de juger de l'intérêt de lancer une enquête de la CPI**. Selon les règles de la CPI, un examen préliminaire n'est pas une enquête, mais un processus d'examen des informations disponibles afin de voir s'il existe une base raisonnable pour ouvrir une enquête

conformément aux critères établis par le Statut de Rome. En outre, "selon les faits et les circonstances de chaque situation, le Bureau décidera s'il faut continuer à recueillir des informations pour établir une base factuelle et juridique suffisante pour rendre une décision et ouvrir ou non une enquête" (Site Internet de la CPI, 16 janvier 2015).

■ **Riyad al-Maliki**, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement palestinien de consensus national, a **salué** la décision du procureur. Il a affirmé que la prochaine étape serait une enquête interne de la CPI qui prendra plusieurs semaines ou plusieurs mois et examinera les informations. Il a dit que **les Palestiniens coopéreraient avec l'enquête et fourniraient toutes les informations, témoignages et dépositions nécessaires pour prouver que des crimes ont été commis contre le peuple palestinien lors de l'Opération Bordure Protectrice**. Il a affirmé qu'Israël pourrait présenter des témoignages et des preuves contraires ou refuser de coopérer (Al-ayyam.com, 17 janvier 2015).

■ À une autre occasion, **Riyad al-Maliki** a affirmé que la décision d'ouvrir l'enquête était "un précédent historique" dans l'histoire du conflit israélo-palestinien, car pour la première fois l'ordre de conduite du monde a changé et l'Etat occupé de Palestine est celui qui a déposé une plainte dans un forum international contre le pays d'occupation. Il a ajouté que c'est la première fois qu'un forum international s'adresse à une plainte de manière positive. Il a affirmé que les Etats-Unis ne seraient pas en mesure de soutenir Israël à la CPI parce qu'ils n'en sont pas membre, et parce que la CPI est une organisation indépendante qui ne peut pas être influencée. Cependant, il a ajouté que les pressions politiques étaient susceptibles d'influencer l'enquête et ses conclusions (Radio Voix de la Palestine, 18 janvier 2015).

■ **Issa Qaraqa**, le chef de l'autorité palestinienne des affaires des prisonniers, a affirmé que l'adhésion à la CPI avait ouvert de nombreuses autres possibilités pour les Palestiniens pour protéger les prisonniers. Il a affirmé que l'autorité des affaires des prisonniers se préparait à déposer des dépositions à la CPI, y compris des informations et de la documentation sur les "violations israéliennes de la loi" contre les prisonniers palestiniens (Radio Ajyal, 18 janvier 2015).

### **Autres réactions à la décision**

■ Le **Hamas** s'est également déclaré satisfait de la décision. Le porte-parole du Hamas, **Sami Abu Zuhri** a affirmé que la décision de la CPI d'ouvrir une enquête était la bonne. Selon lui, des mesures concrètes doivent être prises pour permettre de juger les dirigeants israéliens pour leurs "crimes". Il a affirmé que **le Hamas soutenait toute mesure**

**pouvant faire juger Israël** (Alresala.net, 17 janvier 2015). Le porte-parole du Hamas **Fawzi Barhoum** a déclaré que le Hamas accorde une grande estime à la CPI pour l'ouverture d'une enquête sur les "crimes de guerre" commis par Israël. Il a affirmé que c'était une étape importante qui donne "une lueur d'espoir" au peuple palestinien, et que **le Hamas est prêt à présenter "des milliers de documents et de rapports" prouvant qu'Israël a commis "des crimes terribles" contre la bande de Gaza et le peuple palestinien** (Page Facebook de Fawzi Barhoum, 17 janvier 2015).

■ Les **États-Unis** ont contesté la décision du procureur de la CPI. Jeff Rathke, le porte-parole du Département d'Etat américain, a déclaré que les Etats-Unis étaient "profondément troublés par l'action palestinienne à la CPI. Notre position sur ce point est claire, et nous ne pensons pas que les Palestiniens ont établi un Etat, et nous ne pensons pas qu'ils sont admissibles à rejoindre la Cour pénale internationale" (Site Internet du Département d'Etat, 16 janvier 2015)

### **L'AP envisage un nouvel appel au Conseil de sécurité des Nations-Unies**

■ Après avoir échoué dans son appel au Conseil de sécurité des Nations Unies en Décembre 2014, **l'AP envisage de proposer une autre résolution**. Des "sources bien informées" ont indiqué que le nouveau projet de résolution au Conseil de sécurité sera différent du précédent, en particulier en ce qui concerne Jérusalem-Est. Il y aura aussi des changements concernant les réfugiés et l'échange de territoire. Il y aura également une référence à la reconnaissance par l'Assemblée générale le 29 novembre 2012 de "l'État de Palestine" comme pays d'observateur (Alqudsnews.net, 13 janvier 2015).

■ Dans une conférence de presse organisée lors de sa visite officielle en Turquie, Mahmoud Abbas a affirmé que l'Autorité Palestinienne ferait appel à l'ONU dans un avenir proche et ne cessera jamais d'essayer de réaliser les droits du peuple palestinien et leur désir d'atteindre la liberté et l'indépendance. En outre, il a prononcé un discours lors d'une réunion de la Ligue Arabe où il a affirmé qu'en principe, les Palestiniens sont toujours prêts à engager des négociations politiques et dans le passé avaient même accepté la suggestion proposé par le secrétaire d'Etat américain John Kerry d'étendre la période de négociation. Toutefois, selon lui, les Palestiniens ne croient pas qu'ils pourront réaliser quoi que ce soit avec des négociations, même après les élections en Israël, et exigent donc des garanties internationales. Il a appelé les Américains à faire de nouvelles propositions. Il a également affirmé que l'AP prévoyait de faire appel au Conseil de sécurité des Nations unies une nouvelle fois, en coordination avec la Ligue Arabe (Maannews.net, 15 janvier 2015).

## Question de la coordination sécuritaire avec Israël

■ Des appels ont été lancés à plusieurs reprises au sein de l'AP en vue de l'arrêt de la coordination sécuritaire avec Israël. **Mahmoud Abbas** a déclaré dans une interview que si les Palestiniens continuent à faire face à des obstacles au Conseil de sécurité, ils mettront un terme à la coordination sécuritaire avec Israël, qui sert alors responsable des territoires de l'AP (Albawabane.com, 16 janvier 2015).

■ Selon **Al-Quds Al-Arabi**, en réponse au gel par Israël des recettes des taxes destinées à l'AP, Mahmoud Abbas a demandé à une équipe palestinienne, qui comprend des responsables sécuritaires et politiques, de débattre de l'arrêt de la coordination sécuritaire avec Israël et de la limiter aux "intérêts vitaux", soit l'aide humanitaire. Selon le rapport, l'équipe est arrivée à ses premières conclusions selon lesquelles l'AP pourrait arrêter la coordination de la sécurité sans aucun préjudice (Alquds.co.uk, 18 janvier 2015).

## L'AP condamne les caricatures du prophète Mahomet

■ L'AP a condamné les caricatures du prophète Mahomet publiées dans Charlie Hebdo, tout en indiquant qu'elle se tient aux côtés du peuple français, qui a été attaqué par des terroristes, et que le terrorisme doit être condamné dans le monde entier. Toutefois, l'AP a également souligné que personne n'a le droit d'exploiter la liberté d'expression pour attaquer la foi et les symboles religieux des autres, et que les sentiments religieux doivent être respectés (Wafa.ps, 15 janvier 2015).

## "Accueil" coléreux réservé à la délégation canadienne à Ramallah

■ Une délégation canadienne dirigée par le ministre canadien des Affaires étrangères John Baird s'est rendue à Ramallah pour y rencontrer Riyad al-Maliki, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement palestinien de consensus national. A son départ du ministère des Affaires étrangères, la délégation a été **bombardée avec des œufs et des chaussures** par des Palestiniens qui protestaient contre la politique pro-israélienne du Canada, comme en témoigne son droit de veto à la proposition palestinienne au Conseil de sécurité (Maannews.net, 18 janvier 2015).



Agression de la délégation canadienne à Ramallah (Ma'an, 18 janvier 2015)

## Un avis attribué à l'Etat islamique publié dans le camp de réfugiés de Balata à Naplouse

- Le 12 janvier 2015, une page Facebook affiliée au camp de réfugiés de Balata à Naplouse a indiqué que des agents se faisant appeler "les libérateurs du camp de Balata" avaient récemment distribués un avis indiquant leur intention de **quitter le Fatah et de rejoindre l'Etat islamique**. Selon l'avis, le Fatah a abandonné la lutte armée, Mahmoud Abbas a participé au défilé de solidarité à Paris et la corruption se répand dans les rangs des responsables du Fatah.
- Selon nous, **il n'y a aucun lien entre "les libérateurs du camp de Balata" et l'Etat islamique**. L'avis était apparemment le résultat de querelles et de l'anarchie dans le camp, et visait à saper l'ordre et à attaquer le contrôle du Fatah et de l'AP.



L'avis publié dans le camp de réfugiés de Balta, prétendument de la branche palestinienne de l'Etat islamique (Page Facebook du camp de réfugiés de Balata, 12 janvier 2015)

## Le front Nord

### Frappe d'un convoi du Hezbollah sur le plateau du Golan

■ Le 18 janvier 2015, un convoi du Hezbollah a été attaqué à Mazrat al-Amal dans les hauteurs du Nord du Golan. Selon les rapports, six membres du Hezbollah et six agents des Gardiens de la Révolution iranienne ont été tués dans l'attaque. Parmi les personnes tuées figuraient **Jihad Moughnieh**, le fils du terroriste du Hezbollah Imad Moughnieh, et **Muhammad Ali Allahdadi**, un haut commandant des Gardiens de la Révolution iranienne. Les Iraniens ont affirmé qu'il faisait partie d'une force auxiliaire chargée d'aider l'administration syrienne dans sa lutte contre les groupes salafistes (Bureau de relations publiques des Gardiens de la Révolution, 19 janvier 2015). Les médias étrangers ont affirmé qu'Israël était responsable de l'attaque. Israël s'est abstenu de tout commentaire.



Muhammad Ali Allahdadi, commandant en chef dans les Gardiens de la Révolution  
(Site Internet de la ville de Jishbit, 19 janvier 2015)

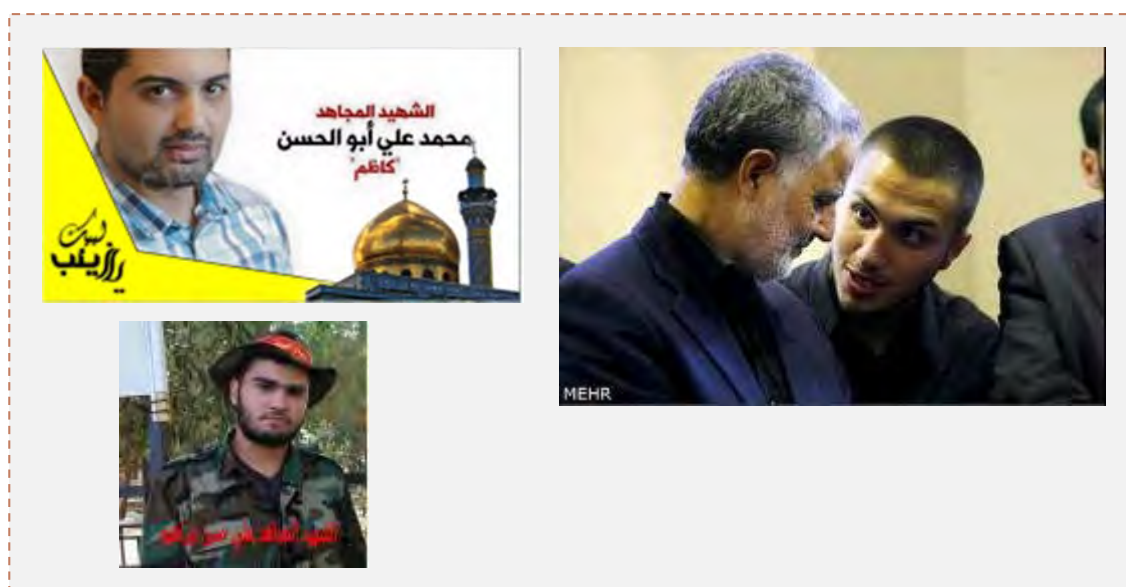
■ Les six membres du Hezbollah qui ont été tués étaient originaires du Sud Liban. Certains d'entre eux avaient une **vaste expérience militaire, y compris la lutte en Syrie**. Les premières informations à leur sujet ont été publiées dans les médias libanais (Assafir.com, 19 janvier 2015) :

- **Jihad Moughnieh** - Né en 1989, originaire du village de Tair Debba au Sud Liban. Fils d'Imad Moughnieh (le second de Hassan Nasrallah, tué à Damas le 12 février 2008). Après ses études universitaires, il a été nommé commandant au sein du Hezbollah, **responsable de la région du plateau du Golan** et stationné près de Quneitra. Avec l'approbation de Nasrallah, il a été enterré dans le même cimetière que son père (également utilisé comme site pour les cérémonies et les "pèlerinages").
- **Muhammad Ali Abu al-Hassan (alias Kazim)** - Né en 1985, résident d'Eyn Cana au Sud Liban.
- **Ali Hassan Ibrahim (alias Ihab)** - Né en 1993, de Yohmor al-Chaqif au Sud Liban.
- **Ghazi Ali Dhawi (alias Danial)** - Né en 1988, d'Al-Khayam au Sud Liban. A rejoint le Hezbollah en 2000 et a participé à la seconde guerre du Liban. A été blessé en combattant dans les rangs du Hezbollah à Al-Qusayr en Syrie.
- **Abbas Ibrahim Hijazi (alias Al-Sayid Abbas)** - Né en 1979, du village de Fila au Sud Liban. A participé à la deuxième guerre du Liban à Bint Jbeil et a aussi

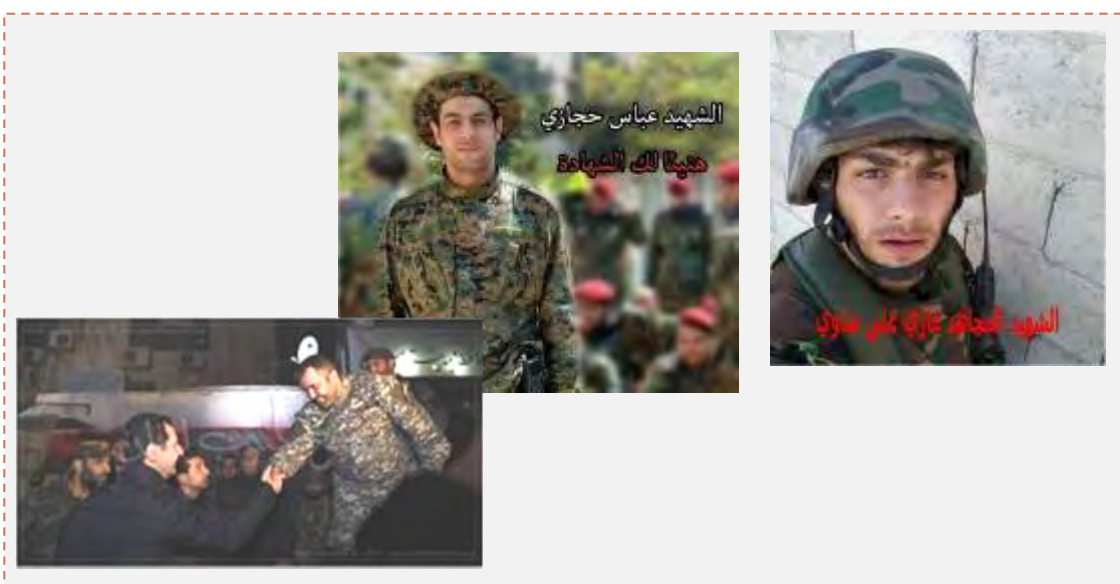
combattu à Al-Qusayr en Syrie. Avait des liens avec les Gardiens de la Révolution iranienne.

- **Muhammad Ahmed Issa (alias Abu Issa)** - Né en 1972, résident de Salim au Sud Liban. Ancien responsable du secteur d'al-Khayam. A combattu en Syrie.

## Photos des victimes



Droite : Jihad Moughnieh avec Qassam Suleimani, le commandant de la Force Quds iranienne (Al-Akhbar, 18 janvier 2015). Gauche : Muhammad Ali Abu al-Hassan ("Kazim") (Site Internet Sud Liban, 18 janvier 2015). En bas à gauche : Ali Hassan Ibrahim ("Ihab") (Site Internet Bint Jbeil, 18 janvier 2015)



Droite : Ghazi Ali Dhawi ("Danial"). Centre : "Abbas Ibrahim Hijazi ("al-Sayid Abbas") (Site Internet Bint Jbeil, 18 janvier 2015). Gauche : Muhammad Ahmed Issa serre la main du Président syrien Bachar al-Assad dans le village de Jobar (Site Internet Sud Liban, 18 janvier 2015)